

CADRAGE BUDGETAIRE

Par : **MANGA NDI Jean Louis**, *Chef de Cellule des Chapitres Communs*

Plan de la présentation

Introduction

1. Les différents outils de programmation pluriannuelle
2. Les principales étapes de la programmation budgétaire
3. Les interaction entre les instruments de programmation
4. Les projections du TOFE et le rôle des règles budgétaires
5. Le cadre théorique de prévision des recettes du TOFE
6. La démarche de projection des dépenses du TOFE
7. La projection des financements
8. La détermination des plafonds de dépenses

Introduction: C'est quoi le cadrage budgétaire?



Lequel de vous, s'il veut bâtir une tour, ne s'assied d'**abord pour CALCULER LA DÉPENSE ET VOIR S'IL A DE QUOI LA TERMINER ?**

LUC 14: 28

1. "Combien est-ce que cela va coûter ? 2. Est-ce que j'ai assez d'argent pour aller jusqu'au bout ? "

Introduction: fonction du cadrage budgétaire

Le cadre budgétaire permet de remplir deux fonctions fondamentales de la gestion des finances publiques:

- **Assurer la discipline budgétaire globale de la préparation du budget:** Contrôle des totaux des recettes et des dépenses afin de garantir la viabilité financière et la soutenabilité des finances publiques
- **Allouer les ressources aux priorités de politiques publique :** condition de l'efficacité socioéconomique de la dépense publique

Le cadrage budgétaire est institué au Cameroun par la loi du 11 juillet 2018 portant RFE à son article 10.

CADRAGE BUDGETAIRE

1. Les différents outils de programmation pluriannuelle

1. Les différents outils de programmation pluriannuelle

TOFE prévisionnel

- C'est un instrument central de cadrage du budget de l'Etat et des programmes pluriannuels de dépense de l'Etat
- **Projection des totaux des recettes, des dépenses et des financements**

CDMT Global (CBMT)

- Programmation des dépenses par secteurs et par ministères
- **Allocations intersectorielles (plafonds ministériels)**

CDMT ministériels

- Répartition des dépenses par programme à l'intérieur d'un ministère
- **Allocations intra sectorielles (Budget-Programme)**

PIP

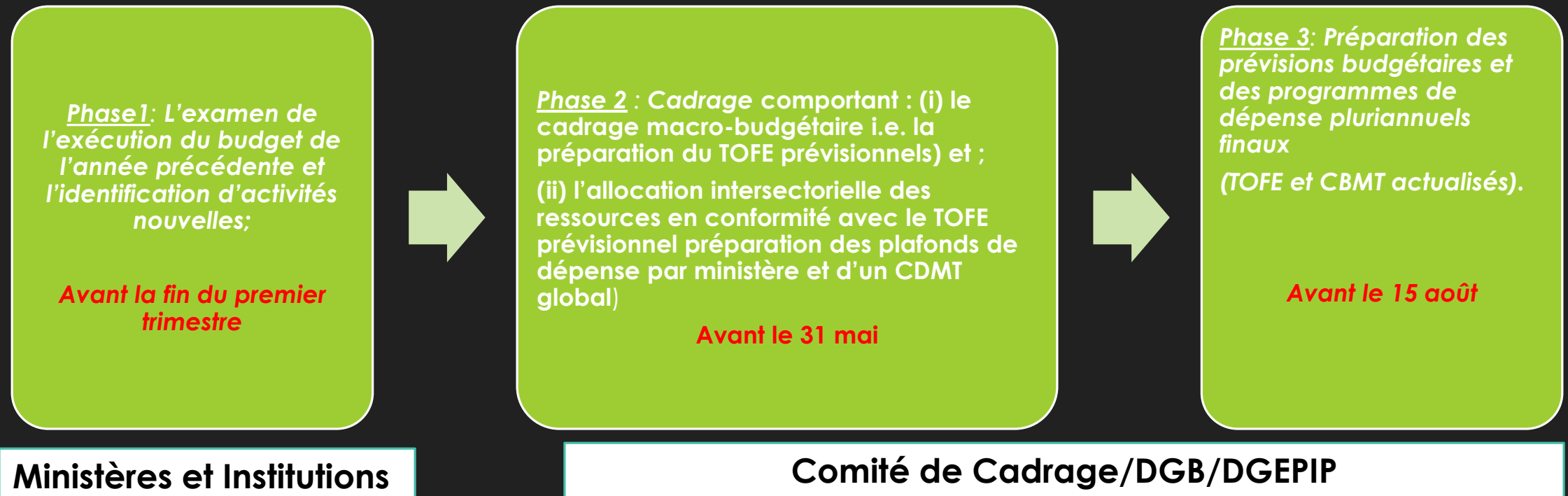
- Programme d'investissement prioritaire

CADRAGE BUDGETAIRE

2. Les principales étapes et acteurs de la programmation budgétaire

2. Les principales étapes et acteurs de la programmation budgétaire

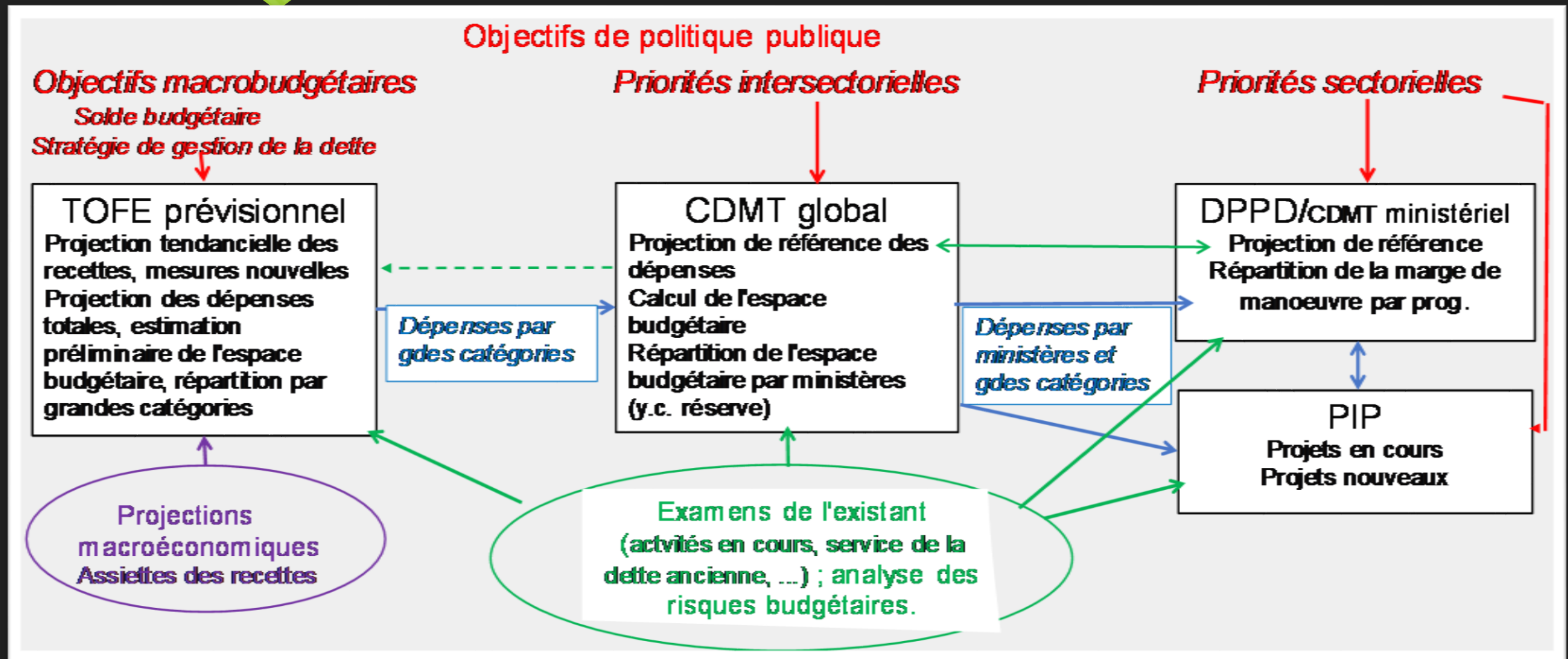
Un processus de préparation du budget et des programmes pluriannuels discipliné comprend en général les phases suivantes, qui sont partiellement imbriquées



CADRAGE BUDGETAIRE

3. Les interactions entre les différents outils de programmation pluriannuelle

3. Les interactions entre les différents outils de programmation pluriannuelle



CADRAGE BUDGETAIRE

4. Les projections du TOFE et le rôle des règles budgétaires

4. Les projections du TOFE et le rôle des règles budgétaires

Les projections du TOFE doivent viser à **définir une trajectoire des finances publiques respectant les règles et objectifs budgétaires**, qui sont dérivés, en premier lieu, **des critères de convergence**.

Pour le cas de la CEMAC :

- le critère du ratio du **solde budgétaire de référence** rapporté au PIB nominal ($\geq -1,5\%$), va déterminer le montant des mesures nouvelles ;
- le critère sur l'**endettement** ($\leq 70\%$ du PIB) >> guide la politique d'endettement ;
- Le critère du **ratio de la masse salariale** sur les recettes fiscales ($\leq 35\%$), donne des directions pour la répartition de l'espace budgétaire entre nature de la dépense ;
- le critère relatif au taux de **pression fiscale** ($\geq 17\%$) donne une direction pour la recherche de mesures fiscales nouvelles; et
- **Investissements financés sur ressources intérieures** sur recettes fiscales ($\geq 20\%$), donne des directions pour la répartition de l'espace budgétaire entre nature de la dépense.

4. Les projections du TOFE et le rôle des règles budgétaires (Fin)

Tableau : Trajectoire des finances publiques 2022-2027

Agrégats budgétaires	Réal 2022	Réal 2023	Est 2024	Proj.2025	Proj.2026	Proj.2027
1) Solde global (% PIB, base ordo., dons compris)	-1,1	-0,6	-0,4	-0,3	-0,3	-0,3
2) Solde primaire non pétrolier (% du PIB)	-3,9	-2,6	-2,0	-1,7	-1,0	-0,7
3) Solde budgétaire de référence CEMAC (% PIB)	-3,0	-1,0	-0,7	-0,3	+0,1	+0,0
4) Pression fiscale (%PIB)	12,3	13,5	13,6	14,0	14,2	14,4
5) Dépenses publiques (hors service de la dette, %PIB)	16,6	16,4	15,9	16,0	15,4	15,3
6) Ratio de soutenabilité de la masse salariale (% des Recettes fiscales nettes de crédits TVA)	38,4	37,8	38,0	38,4	36,6	35,2
7) Dette publique (%PIB)	46,3	44,5	42,9	50,0	50,0	50,0

NB: Le niveau du stock de la dette de 2024 est à fin mars

CADRAGE BUDGETAIRE

5. Le cadre théorique de prévision des recettes du TOFE

5. Le cadre théorique de prévision des recettes du TOFE



Le cadre théorique de prévision des recettes du TOFE

Les prévisions de recettes fiscales comprennent :

- **une prévision de l'évolution spontanée des recettes:** correspondant au niveau de recettes qui serait naturellement atteint à politique fiscale inchangée. Elle dépend de l'évolution de l'activité économique.
- **l'impact des mesures nouvelles.** Correspond à l'accroissement des recettes fiscale d'une année à l'autre du fait de la modification de la législation fiscale en vigueur soit en matière d'assiette ou de taux (politique fiscale), soit en matière d'administration

Le cadre théorique de prévision des recettes du TOFE

Technique de prévision de recettes fiscales à politique constante :

Prévision des recettes fiscales = $(1 + \varepsilon * \% \Delta \text{Assiette fiscale}) * \text{Recettes fiscales}_{t-1}$

Élasticité des recettes fiscales (ε) = ratio pourcentage de variation des recettes fiscales / pourcentage de variation de l'assiette fiscale

Prévision Recettes fiscales = Taux Effectif d'imposition statutaire * Prévision Assiette fiscale

Taux effectif d'imposition TEI (Pression fiscale) = ratio pourcentage des recettes fiscales de l'année précédente / Assiette fiscale de l'année précédente

Le cadre théorique de prévision des recettes du TOFE (suite)

La prévision des recettes du budget de l'Etat autres que les recettes fiscales et les dons peut nécessiter le recours à diverses méthodes, selon la recette.

- Leur prévision peut être effectuée en pourcentage du PIB, lorsque ces pourcentages sont stables;
- Elle peut être liée à la production sur laquelle une redevance est assise ou à l'inflation;
- la prévision s'appuiera sur l'extrapolation des tendances passées, si des relations avec des paramètres économiques s'avèrent difficiles à identifier.

Le cadre théorique de prévision des recettes du TOFE (suite)

Pour la cas spécifique des recettes pétrolières, la prévision dépend des paramètres économique suivants:

- L'évolution de **la production** de pétrole et du gaz.
- L'évolution du **prix mondial** du baril de pétrole.
- Le **taux de change** entre le dollars (devise d'exportation) et le CFA.

Le cadre théorique de prévision des recettes du TOFE (fin)

La prévision des dons:

- **Les aides budgétaires sous forme de dons** sont prévues dans le cadre de négociations avec les partenaires techniques et financiers et en fonction de la mise en œuvre des mesures répondant aux conditionnalités.
- **Les dons projets** sont prévus dans le cadre de la préparation du programme d'investissement public (PIP).

CADRAGE BUDGETAIRE

6.La démarche de projection des dépenses du TOFE

6. La démarche de projection des dépenses du TOFE

1. Prévion des dépenses totales

2. Estimation de projection la projection de référence

3. Estimation de l'espace budgétaire

4. Répartition de l'espace budgétaire est par grande nature de la dépense.

5. Détermination des coûts des grandes nature de dépenses

6. La démarche de projection des dépenses du TOFE (suite)

1. calcul des dépenses totales



Le point de départ du cadrage macro-budgétaire est la définition des objectifs macro-budgétaires dont en premier lieu l'objectif de solde budgétaire

6. La démarche de projection des dépenses du TOFE (suite)

2. Estimation de la projection de référence

La projection de référence reflète les contraintes liées à la poursuite des activités existantes.

Estime l'impact financier futur de la poursuite des activités existantes ou déjà décidées.

Une Approche « *Bottom-Up* » partant de l'examen de l'exécution du budget de l'année précédente pour chaque administration

Informe la ventilation des dépenses par grandes catégories économiques du TOFE

Sert de base à la détermination des plafonds de dépenses par ministère

2. Estimation de la projection de référence

Principes généraux d'estimation des lignes de référence:

Dépenses de personnel : la projection des salaires à effectif constant en ne tenant compte que de la part de l'évolution des salaires qui résulte de l'évolution des carrières propres	Dépenses en biens et services : projection des dépenses <u>exécutées</u> , hors dépenses exceptionnelles plus des dépenses programmées fermement et les charges récurrentes des projets d'investissement achevés	Transferts : selon le type de transfert, évolution de la population bénéficiaire (ex. bourses), accords internationaux, décisions politiques, etc.	Dépenses d'investissement : Coûts annuels futurs des projets d'investissement en cours d'exécution ou fermement décidés.
--	---	---	---

6. La démarche de projection des dépenses du TOFE (suite)

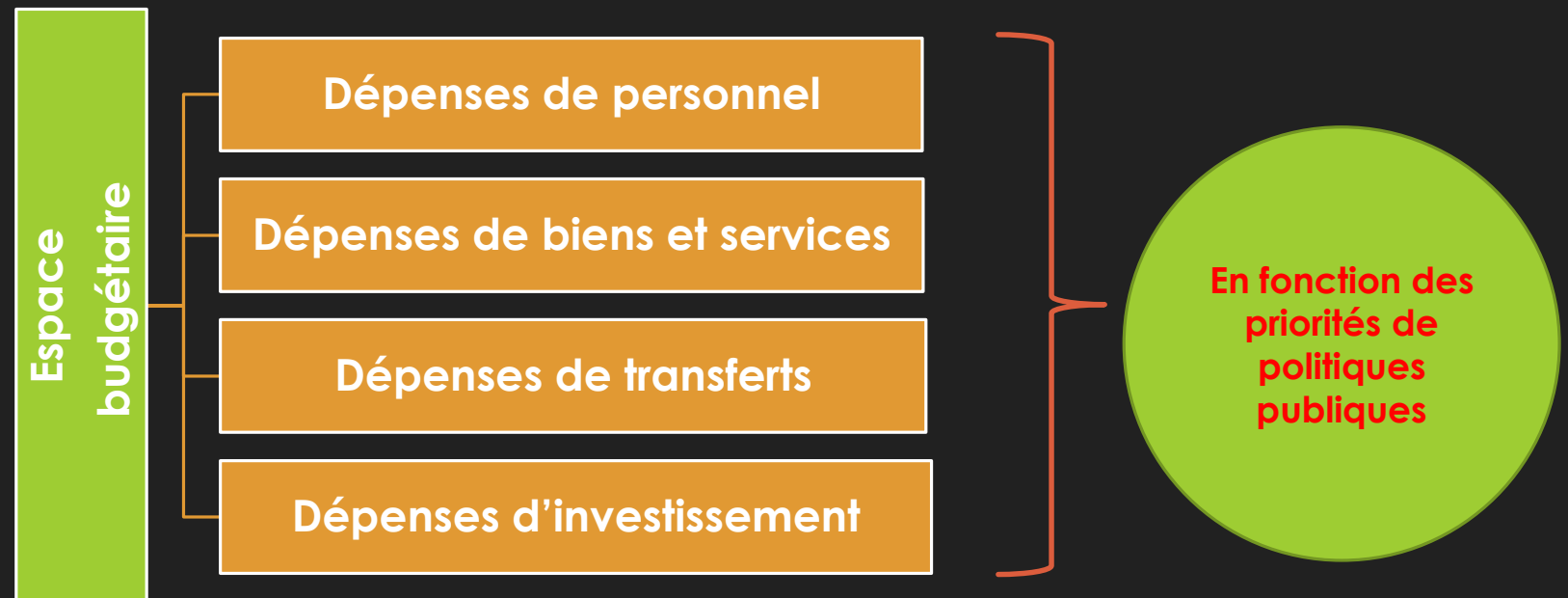
3. Estimation de l'espace budgétaire



Si cet espace budgétaire est négatif, une consolidation budgétaire sera nécessaire.

6. La démarche de projection des dépenses du TOFE (suite)

4. Répartition de l'espace budgétaire entre les grandes natures de dépenses



L'espace budgétaire est destiné au financement des mesures (activités) nouvelles

6. La démarche de projection des dépenses du TOFE (suite)

5. Détermination des coûts des grandes nature de dépenses



CADRAGE BUDGETAIRE

7.La projection des financement du TOFE

7. La projection des financement du TOFE

Principe généraux pour la prévision des financements

- Le montant du financement (net) doit être égale au solde budgétaire globale
- Toutefois, pour établir les projections, les flux de financement devront être décomposés en remboursement du capital et nouveaux tirages ou émissions
- Les postes du financement comprennent les transactions sur actifs financiers et sur passifs
- Les projections comprennent des opérations liées à la dette ancienne (mobilisée avant la période de projection) et des opérations liées à la dette nouvelle
- La préparation des projections de financement doit s'effectuer en étroite collaboration avec les services responsables de la gestion de la dette (CAA, DGTCFM)

CADRAGE BUDGETAIRE

8. La détermination des plafonds de dépenses

8. La détermination des plafonds de dépenses du CBMT

Les plafonds de dépenses du CBMT sont déterminés par grande masse pour chaque Ministère ou Institution



L'espace budgétaire disponible est réparti entre les ministères en fonction de la pertinence des activités nouvelles proposées, au regard des priorités de politiques publiques fixées par le Gouvernement dans sa stratégie budgétaire (DPEB)



MERCI DE VOTRE
AIMABLE ATTENTION